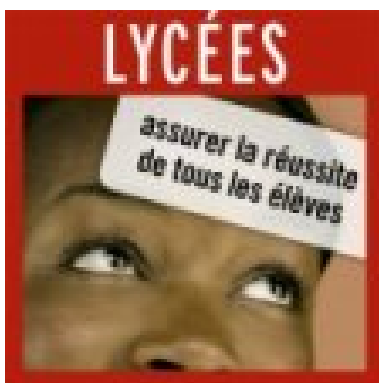


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3578>



Manuels de seconde : le SNES écrit au Président du Conseil Régional

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée -



Date de mise en ligne : samedi 18 septembre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les élèves des classes de seconde des lycées n'ont pas de manuels scolaires : la responsabilité en revient au ministère de l'éducation nationale qui a mis en place une réforme sans tenir compte des délais nécessaires à la production de manuels.

Mais les manuels sont maintenant choisis par les collègues, les commandes peuvent être passées ... or la Région temporise.

Elle refuse même de répondre aux questions posées par le SNES !

Plus d'argent à la Région sur le budget 2010 ? Fort possible compte tenu des transferts qui s'opèrent de l'Etat vers les collectivités locales avec des subventions insuffisantes.

Nous refusons de voir nos élèves sans manuels pendant quatre mois. La majorité Régionale s'est engagée lors des dernières élections à fournir ces manuels, elle doit au plus vite régler ce problème.

Ci-dessous la lettre envoyée au Président du Conseil Régional.